**EPU32**

**Recommandations par le Canada pour l’EPU du Vietnam**

**22 janvier 2019**

Merci, M. le Président.

Le Canada salue les efforts que déploie le Vietnam pour améliorer la situation des droits de la personne et harmoniser ses lois avec les normes internationales. Toutefois, des progrès demeurent nécessaires.

Le Canada recommande au Vietnam de:

1. Réviser le *Code pénal* et la *Loi sur la cybersécurité* pour les harmoniser aux normes internationales relatives à la liberté d’expression, au droit d’association et de réunion ainsi qu’au droit à la vie privée.
2. Garantir le droit à l’application de la loi, notamment en modifiant le *Code de procédure pénale* pour que les personnes soient représentées par un avocat immédiatement après leur arrestation, et pour garantir le droit à un procès équitable.
3. Réviser ou abroger la *Loi sur la religion et la croyance* et les règlements pertinents pour permettre aux groupes religieux ou de conviction de pratiquer librement.
4. Réviser le *Code du travail* et la *Loi sur l’égalité entre les sexes* pour y inclure une définition détaillée du harcèlement sexuel et des pratiques discriminatoires.
5. Permettre la création de syndicats indépendants et reconnaître le droit de s’organiser.
6. Réviser la *Loi sur le mariage et la famille* pour garantir l’égalité des droits des couples de même sexe.